

## ASSEMBLEE GENERALE des AJH le 21 MAI 2011

**Le Président René GUELIN ouvre la séance à 10 heures 45**, devant une assemblée de 25 membres présents. 12 adhérents ont donné des pouvoirs au bureau.

Dans son allocution, le Président fait part des excuses de monsieur le maire qui n'a pu se libérer. Il en est de même pour monsieur Marchegay, responsable pour la Gironde de la Fondation du Patrimoine, de messieurs Denis Blanchard-Dignac et Bruno Pastoureau, conseillers municipaux. Plusieurs adhérents se sont excusés de ne pouvoir être présents. Le Président remercie de leur présence, monsieur Jean-Bernard BIEHLER, adjoint au maire chargé du Patrimoine, et Robert Labat, adjoint au maire, en charge de l'éducation.

**Il rend hommage à Patrick LESCA**, qui a affronté sa maladie avec un immense courage, supportant sans rechigner les traitements très durs qui lui étaient imposés par l'évolution galopante. Jusqu'à ses derniers jours, il a pensé aller au bout de son projet, mobilisant toutes ses forces, toute son énergie pour y parvenir. Nous étions nombreux à ses obsèques, et avons déposé une gerbe au nom des AJH.

**La mairie, en relation avec sa famille et notre association, a décidé de lui rendre également hommage à travers une exposition de ses œuvres. Elle aura lieu, au 6 bis art, du 19 au 31 juillet 2011.** Il est demandé à ceux qui seront disponibles à cette date de le signaler afin que nous assurions une permanence. Daniel SALABERT se propose pour coordonner la régulation des permanences. Les volontaires peuvent s'inscrire auprès de lui (05 56 83 93 14).

La famille de Patrick sera à nos côtés, en particulier son fils Pierre, 18 ans, qui sera présent la première semaine, et sa compagne NIL, qui vous prie de l'excuser de son absence aujourd'hui en raison de ses obligations professionnelles.

Le président demande à l'Assemblée de bien vouloir se lever pour observer une minute de silence à sa mémoire.

Avant de céder la parole au secrétaire pour le rapport moral, René Guelin souligne l'action prépondérante de la Vice-présidente, Michèle Caubit et du Secrétaire Général, Jean Marie Chabanne, dans la recherche du financement de la statue.

### **Puis le secrétaire présente son rapport moral.**

« Parlons de la **STATUE** pour débiter ce rapport. Je citerai les principales phases de son évolution sans entrer dans les détails, vous pourrez poser toutes questions au cours de la discussion qui suivra.

\* **Réalisation d'un dépliant** pour appeler à la souscription, avec le concours d'un comité de soutien présidé par le professeur Battin, qui a obtenu le **haut patronage de madame Simone Veil**. Merci à notre ami Pierre Stefanik pour la conception de ce triptyque.

\* **Evolution**. Vous savez dans quelles conditions nous avons dû confier la poursuite de la réalisation de la statue en argile à une femme-sculpteur de Rennes, Annick Leroy. Elle s'est lancée à corps perdu dans ce travail et **livrera son œuvre mardi 24 mai, vers 10 heures, à la fonderie des cyclopes, à Libourne**, allée des castors.

\* **Financement** : je vous donne les tout derniers chiffres en notre possession.

**Le devis global (sculpture en argile + bronze) s'élevait à 56.082,90 euros**, dont 30.000 € pour l'original en argile et 26.082,90 € pour la fonderie et pose.

**A ce jour, nous pouvons compter sur les fonds suivants :**

- **Souscriptions : 22.235,30 € nets de frais, provenant soit de Particuliers, soit d'entreprises** dont des **banques** (CIC, 2.500 ; Crédit Agricole, 2.000 € ; SG, 200) une entreprise parisienne, (3.000 €)

**- Subventions**

Fondation du Patrimoine : 10.000 €

Organismes officiels : 7.700 € (Conseil général : 5.000 €, COBAS : 1.500€, Arcachon : 1.000 €, Lège-Cap Ferret : 200 €).

**En attente, la subvention de La Teste**, qui sera présentée au prochain conseil municipal et sera, probablement supérieure aux 6.800 €, déjà engagés par certificat administratif, les délibérations du Conseil municipal n'ayant pas eu encore lieu.

- Des **Associations amies** nous ont apporté leur soutien financier : j'aime le pays de Buch, comité des fêtes du port, lions-club, conseil départemental de l'ordre des médecins de Gironde

**Toutes ces sommes réalisent un total potentiel** (les subventions n'étant pas encore versées sur notre compte, mais nous possédons la certitude de leur allocation) **46.935,30 €**

**Il manquerait alors 9.147,60 €.**

Le groupe PICHET a promis une participation d'au moins 1.000 €.

Ce qui ferait descendre le **manque de fonds à 8.147.30 €, et certainement moins après vote de la subvention de La Teste.**

Nous continuerons de solliciter les autres Les autres promoteurs qui réalisent des opérations immobilières sur La Teste, malgré les déceptions et rebuffades enregistrées...

**L'Assemblée générale autorise la signature de la convention de financement avec la fondation du patrimoine**, par laquelle nous assurons être en mesure d'assurer le financement pour régler cette deuxième tranche, condition indispensable pour bénéficier de sa subvention. Nous avons procédé à la signature d'une semblable Convention lorsque nous avons été certains de pouvoir régler la sculpture en argile. Ces Conventions conditionnent le versement de la subvention de la Fondation du Patrimoine, soit 10.000 €

## **Inauguration de la statue le 18 septembre**

**Denis Blanchard-Dignac** me prie de vous faire savoir qu'il avancera la réunion de l'Académie du Bassin d'Arcachon, qui a lieu traditionnellement dans le cadre de l'hôtel de Baleste le dimanche vers 17 heures, au samedi après-midi, pour ne pas interférer avec l'inauguration et permettre aux membres de cette docte assemblée d'y participer.

## **Notre participation.**

Je rappelle que la statue est la propriété de la ville de La Teste, et que nous n'en sommes que le maître d'ouvrage.

### **Conférences salle Cravey le dimanche 18/09 à 14 heures 30**

**Une interview exclusive du docteur Jean Hameau**, par deux journalistes parisiens (le National de A. Thiers, la revue médicale de CAYOL)

**Une conférence d'Annick LEROY et de Frédéric Michel** sur les différentes étapes de la réalisation de la statue en bronze avec diaporama

**Animation, pendant l'inauguration, en costumes d'époque**, sous la houlette de Michèle CAUBIT. Que les volontaires se fassent connaître au plus tôt.

**Polémique Ardoin Saint- Amand** : je me contente de citer la pseudo-polémique initiée par ce monsieur, auteur d'un brûlot de 50 pages, s'en prenant aux AJH, et au projet de restauration de la statue. J'ai dû répondre après un travail de recherches approfondies pour démontrer ses arguments.

## **CONSUL général d'Allemagne**

Nous avons reçu ce monsieur avec beaucoup, de respect et de sympathie. Patrick Lesca lui a présenté son projet, son atelier, nous l'avons invité à déjeuner, remis des documents sur la biographie de Jean Hameau. Quelques semaines après sa visite, au cours de laquelle il nous avait fait entendre qu'il interviendrait auprès de ses autorités de tutelle pour qu'une subvention nous soit allouée dans le cadre de l'amitié franco-allemande, citant le chiffre de 4 ou 5.000 euros, nous recevions une lettre nous informant qu'aucune suite ne serait donnée à cette intervention...

Je vous rappelle notre **galette des rois en janvier 2011**, en présence de monsieur le maire. Une ambiance agréable, conviviale, nous a réunis, nombreux dans une salle prêtée par la mairie.

**Journée du patrimoine 2010** : très petite affluence lors de notre parcours culturel Jean Hameau, malgré tous les efforts déployés par les responsables de cette action.

Comme les années précédentes, une **gerbe a été déposée sur la tombe de Jean Hameau le 1/09/2010**

**Je veux souligner l'aide importante apportée par la presse locale qui a toujours signalé nos actions, de manière très visible.**

**Adhérents** : leur nombre est stable. Notre trésorière nous donnera le chiffre exact de cotisants, sensiblement égal à celui de l'an dernier. »

**La Discussion porte sur le complément de financement.** En cas de léger déficit au moment de régler les dernières factures, courant septembre, l'Assemblée prendra les mesures pour apporter les fonds manquants.

**Le futur emplacement entraîne de constructifs échanges.** A titre indicatif, il est procédé à un vote à main levée pour que chacun exprime son choix. L'assemblée se prononce, par 16 voix contre 8

en faveur d'une implantation sur la petite zone verte, située en face de la maison Lalanne, de l'autre côté de la rue, à droite de la pâtisserie Marquet, à condition de réaliser un espace paysager.

## **Le rapport moral est approuvé à l'unanimité**

### **RAPPORT TRESORIERE**

#### **Bilan de l'année 2011 à la date de ce jour**

##### **1- Recettes**

Reliquat année 2010	50,15 €
Cotisations 2011	910,00 €
<b>Total :</b>	<b>960,15 €</b>

L'association compte **88 adhérents**.

**64** adhérents ont payé leur cotisation 2011 soit **73 %** des inscrits.

Une vingtaine d'adhérents sont restés sourds aux différentes relances.

*Comparaison avec les cotisations des années précédentes :*

- en 2009 : 725 € (adhésion à 10 €)
- en 2010 : 945 €
- 

##### **2- Principales dépenses**

Intérêts d'emprunts	305,00 €
Annonce Sud-Ouest	183,59 €
Visite du Consul d'Allemagne	146,85 €
Hébergement du site	64,58 €
Fournitures de bureau	53,80 €
<b>Total :</b>	<b>753,82 €</b>

**Bilan : solde positif de 206,33 €**

**Cotisations : Pour l'an prochain, l'assemblée décide de maintenir la cotisation au niveau actuel et vote à l'unanimité l'adoption du rapport de trésorerie.**

**Puis Michèle CAUBIT, Vice-présidente, remet à CHRISTIAN MINVILLE un diplôme de membre d'honneur, en le remerciant encore très sincèrement pour l'accueil chaleureux qu'il nous réserve dans le cadre de sa propriété forestière, depuis 3 ans.**

**Le Président René GUELIN remercie tous les participants et lève la séance à 12 heures 15.**

Le secrétaire général, Jean Marie Chabanne